



**Procès-verbal du conseil d'établissement
Polyvalente des Monts
Séance tenue le mardi 19 janvier 2021, à 19 h
Visioconférence**

1. Mot de bienvenue, ouverture, présences et quorum

Présences :

Mme Manon Roy - parent
Mme Geneviève Mercier - parent
M. Stéphane Billard - parent
M. Benoît Pigeon - parent
M. Mathieu Cavanagh - personnel soutien
M. Érick Lapointe - personnel enseignant
M. Gabrielle Gélinas - personnel enseignant
Mme Lyne Grégoire - personnel enseignant
Mme Stéphanie Leclerc - directrice
M. Stéphan Schwab - président
M. Alexandre Simard - vice-président
Mme Mélissa Gosselin - parent
M. Antoine Le Siège, élève
M. Arthur Schwab, élève
Mme Odrée Dionne-Fournelle, membre de la communauté
Mme Mylène Audet, personnel professionnel

Invitées :

Mme Isabeau Goyette, gestionnaire administrative
Mme Karine Miljours, secrétaire d'école

Absences :

M. Yves Lamarche, membre de la communauté
Mme Natacha Gauthier, personnel enseignant

Monsieur Stéphan Schwab souhaite la bienvenue aux membres, il déclare l'assemblée ouverte à 19 h 00.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Alexandre Simard d'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2021-0119-001**

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre et suivis

Le procès-verbal du 27 octobre 2020 a été corrigé.

IL EST PROPOSÉ par Mme Gabrielle Gélinas d'APPROUVER le procès-verbal du 27 octobre 2020.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2021-0119-002**

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Gosselin d'APPROUVER le procès-verbal du 24 novembre 2020.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2021-0119-003**

4. Parole au public

Aucune demande de participation n'a été reçue, suite à l'envoi d'un courriel aux parents les informant que la séance d'aujourd'hui était tenue en visioconférence.

5. Informations de la direction

5.1 Planification des contenus pour le Conseil d'établissement

M. Stéphan Schwab et Mme Leclerc se sont rencontrés avant la période des fêtes pour établir les contenus des prochaines rencontres du CÉ. Les sujets qui seront discutés ultérieurement ont été déposés aux membres à titre d'information.

5.2 COVID-19

Mme Leclerc informe les membres qu'en ce moment aucun cas de COVID n'est recensé à la Polyvalente des Monts.

Avant les fêtes, trois (3) groupes ont dû être isolés, soit 260 élèves. Le retour à l'école se passe bien, la situation pandémique oblige une certaine réorganisation suivant les nouvelles consignes ministérielles, entre autres, de revoir l'aménagement des diners et distribuer des masques de procédure à chaque élève (10 par semaine).

Des boîtes de récupération de masques ont été disposées un peu partout dans l'école. Nous sommes en attente du Service des ressources matérielles afin d'en avoir une quantité supplémentaire.

M. Arthur Schwab fait la suggestion de mettre des boîtes à la sortie de l'école afin que les élèves puissent les déposer à leur sortie. On précise, par ailleurs, que dorénavant le masque est obligatoire sur le terrain de l'école et dans les autobus et que cela toucherait seulement les élèves marcheurs.

M. Stéphan Schwab se questionne quant à l'absentéisme de certains élèves dont les parents refusent d'envoyer leur enfant à l'école étant donné la COVID. Mme Leclerc mentionne qu'il n'y a pas de problématique à ce niveau.

M. Simard désire transmettre un message d'appréciation à tous les membres du personnel de l'école pour être en mesure de se réorganiser rapidement et souvent en ce temps de pandémie.

5.3 Autres informations

Une nouvelle gestionnaire administrative est entrée en poste. Il s'agit de Madame Isabeau Goyette. Mme Goyette remplace Madame France Morin qui a remis sa démission.

6. Informations du conseil des élèves

M. Le Siège informe les membres que les activités du conseil sont relativement tranquilles étant donné la COVID. Par ailleurs, le conseil a travaillé à bonifier la collection de vêtements destinée aux élèves soit deux modèles de chandail chaud. M. Arthur Schwab désire avoir des informations quant au processus de consultation. À cet effet, M. Le Siège précise que le comité s'est rencontré à plusieurs reprises, M. Réjean Bondu et les élèves ont été interpellés et la collection a été affichée à différents endroits dans l'école.

7. Informations du comité de parents

M. Simard précise que la dernière rencontre du comité de parents a été écourtée par une présentation donnée par la Fédération des comités de parents. À cet égard, il n'a pas d'information spécifique à signaler.

8. Suivi budget définitif

Mme Goyette présente les grandes lignes du budget définitif versus le budget provisoire.

M. Simard se questionne à savoir si l'école devrait avoir un budget plus important compte tenu de la nouvelle gouvernance qui donne plus de pouvoir aux écoles. Mme Leclerc précise que rien n'a changé encore au niveau de la centralisation de certains montants au CSSL. M. Simard demande à ce que la direction demeure vigilante et informe rapidement le CÉ de tous changements.

De plus, M. Simard demande si la situation pandémique occasionne des frais supplémentaires à l'école. Mme Leclerc mentionne que l'école bénéficie de certaines allocations budgétaires en lien avec des mesures bien définies pour la COVID. Par contre, la direction s'attend à avoir des écarts en lien avec les besoins de main-d'œuvre plus grands tels que les surveillants et le personnel de soutien. Les ressources matérielles aussi sont un enjeu, Mme Goyette précise porter une attention particulière aux dépenses de matériel.

9. Suivi de la rencontre avec la firme d'experts-conseils en sécurité routière

M. Stéphan Schwab fait l'historique des différentes interventions en lien avec la sécurité routière. Mme Gosselin a quant à elle rencontré, en visioconférence, la firme d'experts en décembre. Étaient présents, entre autres, un ingénieur de la firme, un ingénieur de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts et M. Stéphane Chaput, DGA du CSSL. Mme Gosselin indique que les préoccupations quant à la sécurité routière sur le site de la PDM ont été nommées et que de cette rencontre découlerait un plan ainsi que diverses alternatives envisageables. Elle souligne une belle réception et compréhension de la part des gens présents à cette rencontre.

10. Grille-matières 2021-2022

Suite à une consultation avec les enseignants, Mme Leclerc indique qu'un statu quo est proposé par l'équipe enseignante. À cet effet, les grilles-matières sont identiques à cette année, sauf pour les groupes TSA, où une modification a été demandée soit d'alterner une (1) année sur deux (2) l'art dramatique et les arts plastiques. Conséquemment, l'an prochain l'art dramatique sera enseigné.

Considérant l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à l'option proposé par la direction de l'école en s'assurant :

- De l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministère;
- Du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique;

IL EST PROPOSÉ par M. Stéphane Billard d'APPROUVER les grille-matières 2021-2022.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2021-0119-004**

11. Suivi du projet éducatif

Mme Leclerc présente les suivis du projet éducatif pour chacun des objectifs.

M. Simard conseille d'émettre des commentaires positifs aux élèves à partir du profileur entre autres. Il propose aussi d'offrir un cours à option pour tous les élèves afin qu'ils bénéficient d'un plus grand choix, et ce, sans nécessairement ouvrir un profil complet. Certains membres expriment des points négatifs reliés à un choix d'options trop grand. M. Schwab indique que ce sujet, étant porteur de nombreux commentaires, pourrait être abordé dans une autre rencontre.

12. Suivi de la réponse du CSSL concernant la mise en place d'une clôture dans le stationnement de la PDM

M. Simard demande à ce qu'un suivi soit fait au CÉ, d'ici la fin de l'année, quant aux problématiques et incidents rencontrés, s'il y a lieu.

M. Cavanagh précise que depuis la mise en place des nouvelles mesures, les parents ont de meilleures habitudes quant aux endroits où stationner. Le passage piétonnier est utilisé davantage par les élèves. La police quant à elle a fait des rencontres avec certains élèves pour les sensibiliser.

13. Pige comité de coordination hockey

M. Schwab précise le déroulement de la pige. Soit trois (3) piges, dont la première sera constituée d'élèves de 1^{res} secondaires seulement et les deux (2) autres constituées de tous les élèves de secondaire 1 à 5.

Résultats : pige #1 : Isaac Allard Héroufosse, parent : Mme Sylvie Allard. Pige #2 : Rayan Abidi, parent : Racim Abidi. Pige #3 : Sacha Broué, parent : Frédéric Broué. Mme Leclerc précise que les nouveaux membres seront contactés et une rencontre sera planifiée ultérieurement.

14. Ajout à la collection de vêtements – chandail chaud

Suite à l'annonce de deux nouveaux modèles de chandail chaud, dont un avec capuchon, M. Érick Lapointe soulève son inquiétude à devoir gérer le non-port du capuchon à l'école. On précise que les enseignants ont été interpellés dans le processus de consultation et qu'il va falloir faire des rappels aux élèves à savoir que le port du capuchon n'est pas toléré dans l'école.

M. Simard demande à ce que l'équipe de la PDM fasse preuve de tolérance en lien avec les vêtements utilisés par les élèves en fonction du lieu occupé à cause du changement de température. Mme Leclerc précise qu'avant la période des fêtes un courriel d'information a été envoyé aux parents leur indiquant que les élèves avaient la possibilité de mettre une veste unie ou un chandail à manche longue noire avec col roulé sous le chandail.

IL EST ATTENDU que le Conseil d'établissement approuve les frais exigés aux parents et IL EST PROPOSÉ par Mme Gabrielle Gélinas d'APPROUVER l'ajout des deux chandails chauds à la collection de vêtements.

APPROUVÉ À MAJORITÉ
CE-2021-0119-005

15. Pige pour la sélection des élèves à l'ODA

Mme Leclerc informe le comité qu'une vidéo promotionnelle explicative a été mise à la disposition des parents avant la période des fêtes. Suite au commentaire de M. Stéphan Schwab désirant une transparence lors de la sélection, elle suggère de mettre en place un sous-comité composé de membres du CÉ qui supervisaient la pige. Celle-ci se ferait à huit clos. Les membres du sous-comité pourraient être présents lors de la pige.

La procédure de sélection se fait comme suit : tous les élèves intéressés doivent être en voie de réussite en français, mathématiques et anglais. Les élèves sont par la suite regroupés en trois (3) groupes selon leur provenance sur le territoire soit le nord, le centre et le sud. Finalement, la pige est effectuée. Lorsque le nombre de places disponibles est atteint, la pige continue afin de constituer une liste d'attente.

Mme Dionne-Fournelle, Mme Gélinas et M. Stéphan Schwab confirment leur intérêt à faire partie du sous-comité. Ceux-ci seront interpellés dans quelques semaines, suite à la sortie des bulletins des élèves.

16. Règlement relatif à l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents

Les membres du Conseil d'établissement sont consultés par le Centre de services scolaire des Laurentides concernant le projet d'amendement du règlement relatif à l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Suite aux commentaires de M. Simard selon lequel le document soumis est difficile à comprendre, Mme Leclerc précise que les changements apportés au règlement sont au niveau des terminaisons et appellations, certains amendements ont été apportés. La procédure reste la même, mis à part que, dans le schéma, lors du dépôt d'une plainte, l'étape quatre (4) où la Direction générale intervient a été supprimée afin de simplifier la démarche et la rendre plus disponible. Il est toujours possible de faire une plainte confidentielle sans que le nom du parent ou de l'élève soit mentionné.

Suite aux discussions, M. Stéphan Schwab précise qu'aucun commentaire ne sera transmis au Secrétariat général, mis à part qu'il aurait été souhaitable d'être accompagné afin de clarifier le projet d'amendement du règlement déposé.

M. Simard souligne que suite à la rencontre du comité de parents le 8 février prochain, il fera un compte-rendu des commentaires, s'il y a lieu. Bien entendu ceux-ci ne pourront être transmis au Secrétariat général puisque le délai sera échu.

17. Sujet divers

Aucun sujet divers n'est discuté.

18. Levée de l'assemblée

M. Stéphan Schwab propose la levée de l'assemblée à 20 h 46.

Stéphanie Leclerc
Directrice

Stéphan Schwab
Président du Conseil d'établissement